

RÉFORME 2027

Après 67 ans : cumul intégral et nouveaux droits à retraite

*Mise à jour : 28 septembre 2026***STATUT DE LA MESURE****ENTRÉE EN VIGUEUR** : premières retraites prenant effet à compter du 1er janvier 2027.

Pour les nouveaux retraités concernés par les règles 2027, le cumul emploi-retraite devient sans condition à partir de 67 ans.

Ce qui est prévu

- La retraite pourra être cumulée avec les revenus professionnels sans plafond lié au nouveau dispositif.
- Les périodes travaillées après 67 ans pourront générer une seconde retraite.
- Les modalités précises d'application devront être vérifiées selon les régimes concernés.

LE CONSEIL CEREP FRANCE

Pour un dirigeant ou un professionnel libéral qui souhaite continuer son activité, l'âge de 67 ans devient un repère essentiel dans la stratégie de liquidation et de poursuite d'activité.

SOURCE OFFICIELLE - Assurance retraite, actualités des 23 et 24 septembre 2026 ; LFSS 2026.